

Le Chatiment de Trois Boodlers

Rélégués à la vie privée, malades et fuyards, leur conduite peut-elle être approuvée par les électeurs de Trois-Rivières.

Quelle confiance peut-on avoir dans les députés ministériels de Québec.

Au lendemain des révélations du "Mail", M. L. P. Bérard, M. Achille Bergevin, conseillers législatifs, et M. J. O. Mousseau, député de Soulanges, furent forcés de donner leur démission. Tous trois sont libéraux.

Mousseau perdit la carte; Bérard, après avoir supporté quelque temps le regard hautain de ses compatriotes, dut s'embarquer pour l'Europe où il tâchera d'oublier son crime; Bergevin continue d'être ce qu'il était, et il n'y a pas de châtiment plus terrible.

Leur carrière politique est une preuve vivante des tristes moyens que M. Gouin met en action pour se maintenir au pouvoir. Les nominations de Bergevin et Bérard au conseil législatif furent ni plus ni moins que scandaleuses. L'idée maîtresse des pères de la Confédération lorsqu'ils ont créé une Chambre Haute dans notre province était d'établir un corps auguste, sage et impartial, composé des citoyens les plus respectés et les plus en vue dans le monde industriel, commercial et professionnel. Ce devait être une institution éminemment respectable, un sénat français où les hommes illustres de notre race iraient rehausser le prestige de la législature. Aussi, les premières nominations qui ont été faites au Conseil nous faisaient honneur.

Mais M. Gouin ne se soucie guère du nom Canadien-français lorsque ses intérêts personnels sont en jeu.

Il a nommé à notre Chambre Haute des hommes indignes d'y siéger, des individus sans aucune autorité, des partisans violents, des candidats battus et des faiseurs qui auraient mieux été à leur place dans les tripots louches des grandes cités.